

COPYRIGHT © Hangzhou EZVIZ Software Co., Ltd.. ALL RIGHTS RESERVED.

Any and all information, including, among others, wordings, pictures, graphs are the properties of Hangzhou EZVIZ Software Co., Ltd. (hereinafter referred to as “EZVIZ”). This user manual (hereinafter referred to as “the Manual”) cannot be reproduced, changed, translated, or distributed, partially or wholly, by any means, without the prior written permission of EZVIZ. Unless otherwise stipulated, EZVIZ does not make any warranties, guarantees or representations, express or implied, regarding to the Manual.


About this Manual

The Manual includes instructions for using and managing the product. Pictures, charts, images and all other information hereinafter are for description and explanation only. The information contained in the Manual is subject to change, without notice, due to firmware updates or other reasons. Please find the latest version in the EZVIZ™ website (<http://www.ezviz.com>).

Revision Record

New release – January, 2019

Trademarks Acknowledgement

EZVIZ™, ™, and other EZVIZ's trademarks and logos are the properties of EZVIZ in various jurisdictions. Other trademarks and logos mentioned below are the properties of their respective owners.

Legal Disclaimer

TO THE MAXIMUM EXTENT PERMITTED BY APPLICABLE LAW, THE PRODUCT DESCRIBED, WITH ITS HARDWARE, SOFTWARE AND FIRMWARE, IS PROVIDED “AS IS”, WITH ALL FAULTS AND ERRORS, AND EZVIZ MAKES NO WARRANTIES, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING WITHOUT LIMITATION, MERCHANTABILITY, SATISFACTORY QUALITY, FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE, AND NON-INFRINGEMENT OF THIRD PARTY. IN NO EVENT WILL EZVIZ, ITS DIRECTORS, OFFICERS, EMPLOYEES, OR AGENTS BE LIABLE TO YOU FOR ANY SPECIAL, CONSEQUENTIAL, INCIDENTAL, OR INDIRECT DAMAGES, INCLUDING, AMONG OTHERS, DAMAGES FOR LOSS OF BUSINESS PROFITS, BUSINESS INTERRUPTION, OR LOSS OF DATA OR DOCUMENTATION, IN CONNECTION WITH THE USE OF THIS PRODUCT, EVEN IF EZVIZ

HAS BEEN ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGES. TO THE MAXIMUM EXTENT PERMITTED BY APPLICABLE LAW, IN NO EVENT SHALL EZVIZ'S TOTAL LIABILITY FOR ALL DAMAGES EXCEED THE ORIGINAL PURCHASE PRICE OF THE PRODUCT.

EZVIZ DOES NOT UNDERTAKE ANY LIABILITY FOR PERSONAL INJURY OR PROPERTY DAMAGE AS THE RESULT OF PRODUCT INTERRUPTION OR SERVICE TERMINATION CAUSED BY: A) IMPROPER INSTALLATION OR USAGE OTHER THAN AS REQUESTED; B) THE PROTECTION OF NATIONAL OR PUBLIC INTERESTS; C) FORCE MAJEURE; D) YOURSELF OR THE THIRD PARTY, INCLUDING WITHOUT LIMITATION, USING ANY THIRD PARTY'S PRODUCTS, SOFTWARE, APPLICATIONS, AND AMONG OTHERS.

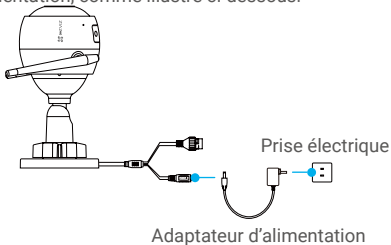
REGARDING TO THE PRODUCT WITH INTERNET ACCESS, THE USE OF PRODUCT SHALL BE WHOLLY AT YOUR OWN RISKS. EZVIZ SHALL NOT TAKE ANY RESPONSIBILITIES FOR ABNORMAL OPERATION, PRIVACY LEAKAGE OR OTHER DAMAGES RESULTING FROM CYBER ATTACK, HACKER ATTACK, VIRUS INSPECTION, OR OTHER INTERNET SECURITY RISKS; HOWEVER, EZVIZ WILL PROVIDE TIMELY TECHNICAL SUPPORT IF REQUIRED. SURVEILLANCE LAWS AND DATA PROTECTION LAWS VARY BY JURISDICTION. PLEASE CHECK ALL RELEVANT LAWS IN YOUR JURISDICTION BEFORE USING THIS PRODUCT IN ORDER TO ENSURE THAT YOUR USE CONFORMS TO THE APPLICABLE LAW. EZVIZ SHALL NOT BE LIABLE IN THE EVENT THAT THIS PRODUCT IS USED WITH ILLEGITIMATE PURPOSES.

IN THE EVENT OF ANY CONFLICTS BETWEEN THE ABOVE AND THE APPLICABLE LAW, THE LATTER PREVAILS.

Opérations

Étape 1 Mise sous tension

Branchez la caméra à la prise électrique à l'aide de l'adaptateur d'alimentation, comme illustré ci-dessous.



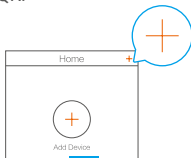
Étape 2 Configuration de la caméra

1. Créer un compte utilisateur

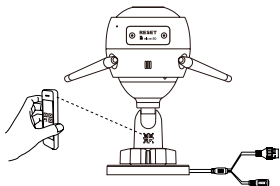
- Connectez votre téléphone mobile au réseau Wi-Fi.
- Téléchargez et installez l'application EZVIZ en recherchant « EZVIZ » dans l'App Store ou dans Google Play™.
- Lancez l'application et créez un compte utilisateur EZVIZ en suivant l'assistant de démarrage.

2. Ajouter une caméra à EZVIZ

- Connectez-vous dans l'application EZVIZ.
- Depuis l'écran d'accueil de l'application EZVIZ, appuyez sur « + » dans le coin supérieur droit pour accéder à l'interface de lecture du code QR.



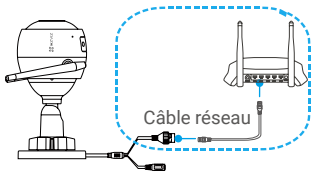
- Scannez le code QR sur le corps de la caméra.



- Suivez l'assistant de l'application EZVIZ pour terminer la configuration du réseau Wi-Fi.

Vous pouvez également sélectionner une connexion par câble.

- connectez la caméra à un routeur à l'aide d'un câble réseau.
- ajoutez la caméra dans l'application EZVIZ en scannant le code QR.



- i** • Maintenez enfoncé le bouton de réinitialisation pendant 5 secondes lors de l'ajout de la caméra ou si la connexion au réseau Wi-Fi échoue.
- Veuillez vérifier que votre téléphone est connecté au réseau Wi-Fi à 2,4 GHz à partir du routeur pour effectuer la configuration du réseau Wi-Fi.

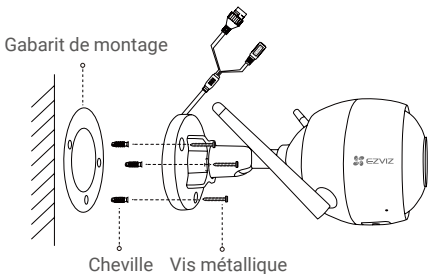
Étape 3 Installation de la caméra

Vous pouvez installer la caméra sur le mur ou le plafond.

- i** • Assurez-vous que le mur est suffisamment solide pour supporter trois fois le poids de la caméra.
- Hauteur d'installation recommandée : 3 m (10 pi).

1 Installer la caméra

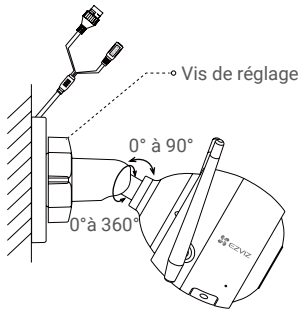
- Placez le gabarit de perçage sur la surface d'installation de la caméra.
- **(Installation uniquement sur un mur en ciment ou un plafond)** Percez les trous correspondant au gabarit de perçage et insérez les trois chevilles.
- Utilisez les vis métalliques pour fixer la base de la caméra, en fonction du gabarit.



2 Régler l'angle de surveillance

- Desserrez la vis de réglage.
- Ajustez l'angle de surveillance à l'emplacement désiré.
- Une fois la caméra dans la position désirée, vissez la vis de réglage.

- i** Assurez-vous que le logement de la carte microSD est orienté vers le bas.



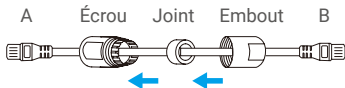
3 Installation du kit d'étanchéité (facultatif)

i Si la caméra est installée à l'extérieur ou se trouve dans un environnement humide, veuillez utiliser le kit d'étanchéité.

- Insérez le joint dans le port réseau de la caméra.



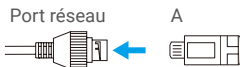
- Faites passer l'extrémité A du câble réseau à travers l'écrou, le joint et l'embout.



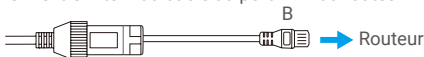
- Serrez l'écrou et l'embout.



- Branchez l'extrémité A du câble dans le port réseau de la caméra et serrez l'écrou.

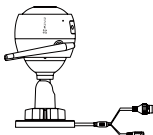


- Branchez l'extrémité B du câble au port LAN du routeur.



Annexe

Contenu du carton



1 caméra Internet



1 adaptateur d'alimentation



1 Réglementation



1 gabarit de montage



1 kit de visserie

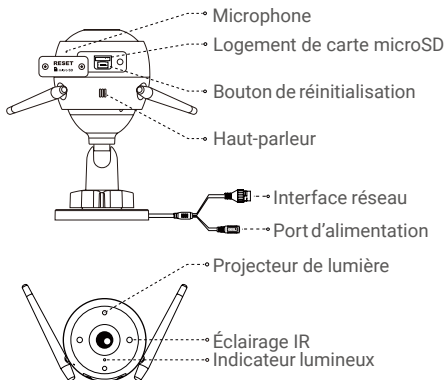


1 kit étanche



1 guide de démarrage rapide

Notions de base



Nom	Description
Indicateur lumineux	<ul style="list-style-type: none">• Rouge continu : la caméra est en cours de démarrage.• Clignotement lent en rouge : la connexion au réseau Wi-Fi a échoué.• Clignotement rapide en rouge : anomalie de la caméra (par ex. erreur de carte microSD).• Bleu continu : la vidéo est en cours de visionnage ou de lecture dans l'application EZVIZ.• Clignotement rapide en bleu : la caméra est prête à établir la connexion au réseau Wi-Fi.• Clignotement lent en bleu : la caméra fonctionne normalement.
Carte microSD	Vous devrez l'acheter séparément. Après avoir inséré la carte microSD, initialisez-la dans l'application EZVIZ, puis stockez dessus vos fichiers vidéo.
Bouton de réinitialisation	Maintenez enfoncé le bouton de réinitialisation pendant 5 secondes alors que la caméra fonctionne. La caméra redémarrera et réinitialisera tous les paramètres aux valeurs par défaut.

Résolution des problèmes

Q : Les messages « The device is offline. » (L'appareil n'est pas connecté) ou « The device is not registered. » (L'appareil n'est pas enregistré) s'affichent lorsque vous ajoutez la caméra via l'application EZVIZ.

R : 1. Assurez-vous que le réseau sur lequel la caméra est connectée est normal et que le service DHCP du routeur est activé.
2. Maintenez enfoncé le bouton de réinitialisation pendant 5 secondes si vous avez changé manuellement les paramètres du réseau.

Q : Comment utiliser la carte microSD pour le stockage local ?

R : 1. Assurez-vous que la carte microSD est insérée et que la caméra est ajoutée à votre compte EZVIZ. Connectez-vous dans l'application EZVIZ, puis accédez à l'interface « Device Details » (Détails de l'appareil). Si le bouton « Initialize Storage Card » (Initialiser la carte de stockage) apparaît, vous devrez d'abord initialiser la carte.

2. L'enregistrement sur la carte microSD destiné à la détection de mouvement est activé par défaut.

Q : Pourquoi le projecteur de lumière reste allumé alors que l'environnement est suffisamment éclairé ?

R : L'appareil peut déclencher un mécanisme de protection, qui se désactivera automatiquement après une heure. Si vous avez besoin de le désactiver manuellement, appuyez sur « Black/White Night Vision » (Vision nocturne en noir/blanc) ou « Smart Night vision » (Vision nocturne intelligente) dans l'application.

EXPOSITION AUX RADIOFRÉQUENCES (RF)

Les bandes de fréquence et les limites nominales de la puissance transmise (rayonnée ou par conduction) applicable à ce dispositif radio sont les suivantes :

Bande	Wi-Fi 2,4 GHz
Fréquence	De 2,412 GHz à 2,472 GHz
Puissance transmise (PIRE)	60 mW

 Pour obtenir des informations détaillées, visitez le site www.ezviz.com/fr.

INFORMATIONS À L'ATTENTION DES MÉNAGES PRIVÉS

1. Collecte séparée des déchets d'équipements : les équipements électriques et électroniques usagés sont désignés par le terme Déchets d'équipements. Les propriétaires de déchets d'équipements doivent les mettre au rebut séparément des déchets municipaux non triés. Les déchets d'équipements ne font en particulier pas partie des déchets ménagers et doivent être traités par des systèmes de collecte et de retour spécifiques.

2. Piles, piles et batteries rechargeables et ampoules : les propriétaires de déchets d'équipements doivent, en règle générale, séparer les piles usagées et les piles et batteries rechargeables des équipements usagés si celles-ci n'y sont pas scellées et peuvent en être retirées sans être détruites, avant de les remettre à un point de collecte. Cela ne s'applique pas si les déchets d'équipements sont préparés en vue de leur réutilisation grâce à la participation d'une autorité publique de gestion des déchets.

3. Options de retour des déchets d'équipements : les propriétaires de déchets d'équipements de ménages privés peuvent les rapporter gratuitement aux points de collecte des autorités publiques de gestion des déchets ou aux points de reprise mis en place par les fabricants ou distributeurs au sens de la loi sur les équipements électriques et électroniques. Les boutiques dont la surface de vente d'équipements électriques et électroniques est d'au moins 400 m² et les magasins d'alimentation dont la surface de vente totale est d'au moins 800 m² qui proposent des équipements électriques et électroniques plusieurs fois par an ou de manière permanente et les mettent à disposition sur le marché sont dans l'obligation de les reprendre. Cela s'applique également au cas de la distribution par moyens de communication à distance, si les surfaces de stockage et d'expédition d'équipements électriques et électroniques sont d'au moins 400 m² ou si les surfaces totales de stockage et d'expédition sont d'au moins 800 m². Les distributeurs doivent en principe assurer la reprise en proposant des

sites de retour appropriés à une distance raisonnable de l'utilisateur final concerné. La possibilité de retourner gratuitement les déchets d'équipements existe pour les distributeurs qui sont dans l'obligation de les reprendre, entre autres, si un nouvel appareil similaire remplissant essentiellement les mêmes fonctions est fourni à l'utilisateur final.

4. Avis de confidentialité : les équipements usagés comportent souvent des données personnelles sensibles. Cela s'applique en particulier aux appareils reposant sur des technologies d'information et de télécommunication, tels que les ordinateurs et smartphones. Dans votre propre intérêt, notez que chaque utilisateur final a pour responsabilité de supprimer les données des équipements usagés à mettre au rebut.

5. Signification du pictogramme de « poubelle sur roues barrée » : le symbole de poubelle sur roues barrée qui figure régulièrement sur les équipements électriques et électroniques indique que les appareils concernés doivent être collectés séparément des déchets municipaux non triés à la fin de leur durée de vie utile.